



Compte-rendu du Comité Technique Local du 10 mai 2022

La DRFIP nous indique que :

1 - Mise en place des Services de Gestion Comptable (SGC) de Valenciennes, Armentières et Douai :

- SGC de Valenciennes :

Le SGC sera implanté au CDFIP de Valenciennes, rue Raoul Follerau et comptera 20 emplois (2 A+, 3 A, 10 B et 7 C).

Les 9 emplois « perdus » se situent ailleurs d'après la DRFIP.

A savoir :

- 4 emplois transférés au recouvrement du SIP;
- 1 emploi transféré à la TP d'Anzin;
- 1 CDL à St Amand;
- 2 CDL à Valenciennes;
- 1 CDL préfigurateur CAPH.

L'UNSA a voté CONTRE

- SGC d'Armentières :

Le SGC sera installé dans de nouveaux locaux au 68 rue de Lille à partager avec le SIP d'Armentières et comptera 21 emplois (2 A+, 2 A, 12 B et 5 C).

Les 24 emplois « perdus » se situent ailleurs d'après la DRFIP.

A savoir :

- 6 emplois transférés vers le SIP (1 A, 1 B et 4 C);
- 11 emplois transférés vers les Trésoreries Hospitalières (TH) de Dunkerque et Lille (6 B et 5 C);
- 3 emplois supprimés (2 B et 1 C);
- 1 CDL pour la MEL;
- 1 Adjoint pour la TH de Valenciennes;
- 1 A vers SDEX;
- 1 emploi libéré ailleurs.

L'UNSA a voté CONTRE

- SGC de Douai :

Le SGC sera implanté au CDFIP de Douai et comptera 19 emplois (1 A+, 3 A, 11 B et 4 C).
les 11 emplois « perdus » se situent ailleurs d'après la DRFIP.

A savoir :

- 2 C transférés au SIP;
- 2 suppressions d'emplois (1 B et 1 C);
- 2 CDL pour Douai;
- 5 emplois transférés à la TH du Câteau (1 A, 2 B et 2 C).

L'UNSA a voté CONTRE

L'UNSA a voté CONTRE la création de ces 3 SGC, les transferts d'emplois associés et les emplois supprimés car la DRFIP continue à concentrer les services, à éloigner les usagers des services dans le seul but de faire des économies et de supprimer des emplois.

2 - Transfert de la gestion des collectivités vers la trésorerie de Saint Amand :

La gestion des collectivités va être transférée à la trésorerie de Saint Amand, avec un agent en provenance d'Anzin et 1 CDL en attendant un futur transfert vers le SGC de Wallers.

L'UNSA a voté CONTRE

3 - Mise en place des CDL de la CA Valenciennes Métropole, de la MEL et de la CA de Douai :

L'UNSA a voté CONTRE

En marge de ce CTL, le DRFIP nous a indiqué que, pour les agents occupant les emplois qui doivent être transférés à la trésorerie du Câteau, la situation personnelle serait prise en compte et, si personne ne veut suivre la mission, la charge de travail sera répartie avec une modification des missions et périmètres.

Frédéric Nyczka titulaire
Béatrice Bigorne experte

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Pour vous abonner à notre lettre de diffusion, envoyez "ok unsa infos" par mail

Contact : unsa.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr

Nouveau blog local : <http://nord.unsadgfip.fr/>

Site national : <http://www.unsadgfip.fr/>

